Envoyé en préfecture le 13/11/2026
Reçu en préfecture le 13/11/2026
Publié le
ID : 029-212902209-20261113-20261110_160-DE

VILLE DE PONT-L'ABBÉ

Extrait du registre des Délibérations du Conseil Municipal
du 10 novembre 2026

Délibération n°2026-160	Classification
ÉGLISE NOTRE-DAME DES CARMES – RESTAURATION DU RETABLE ET DE LA MACONNERIE : PARTICIPATION DES AMIS DE L'ORGUE	7.9 Prise de participation

L'an deux mille vingt six, le dix novembre à vingt heures, le Conseil Municipal, légalement convoqué le quatre novembre deux mille vingt six par voie électronique, conformément au règlement intérieur du Conseil et en vertu des articles L 2121-10 et L 2121-12-1 du CGCT, s'est réuni, à la salle du Conseil de la Mairie, Square de l'Europe, à Pont l'Abbé.

Présidence : Stéphane LE DOARÉ
Secrétaire : Marie-Pierre LAGADIC
Rapporteur : Alain TINCQ

Nombre de Conseillers en exercice (liste en annexe) : 29
Nombre de Conseillers présents (liste en annexe) : 21
Nombre de Votants (liste en annexe) : 26

EXPOSE :

VU le retour du retable restauré dans l'église le lundi 12 octobre 2026 et la préparation par les services techniques de la zone de stockage dans la chapelle Saint-Anne.

CONSIDÉRANT la repose définitive réalisée après les travaux de maçonnerie, fin mars 202 ;

CONSIDÉRANT que les amis de l'Orgue et de l'église Notre-Dame des Carmes, participent uniquement à la restauration du retable à hauteur de la moitié du reste à charge H.T, le Conseil d'Administration de l'association a validé le montant le 14 octobre 2026 ;

VU le plan de financement prévisionnel ci-dessous ;

RETABLE SEUL						
	HT	**TTC**		**Taux HT**	*HT*	Montant
Travaux menuiserie	**28 880,00 €**	34 656,00 €	DRAC (travaux + restauration retable)	19%	*14 601,00 €*	14 601,00 €
Restauration polychromie	**48 253,00 €**	48 253,00 €	Région (travaux + restauration retable)	23%	*17 766,06 €*	17 766,06 €
			Département (trx + restauration retable)	19%	*15 000,00 €*	15 000,00 €
			Les amis de l'orgue et de l'église ND des Carmes	19%	*14 882,97 €*	14 882,97 €
			Ville de Pont-L'Abbé (du montant TTC)	19%	14 882,97 €	20 658,97 €
Total	**77 133,00 €**	**82 909,00 €**	**TOTAL**	100%	**77 133,00 €**	82 909,00 €

VU l'avis favorable de la commission municipale « Finances – Prospectives et Ressources Humaines » du 29 octobre 2026 ;

Après en avoir délibéré ;

LE CONSEIL MUNICIPAL, A L'UNANIMITÉ,

- **SOLLICITE** la participation financière des Amis de l'orgue au titre de la conservation et de la mise en valeur du patrimoine à hauteur de 14 882.97€.
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer tout document relatif à ce dossier, notamment les demandes de subvention et les conventions afférentes.

Fait à Pont l'Abbé le 12 novembre 2026.
Délibération certifiée exécutoire par LE MAIRE,

LE MAIRE,

VILLE DE PONT-L'ABBÉ Finistère

Stéphane LE DOARÉ

Voies et délais de recours : En application des articles R.421-1 à R.421-7 du code de justice administrative, la présente délibération peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le Tribunal Administratif de RENNES (Hôtel de Bizien - 3, Contour de la Motte - CS44416 - 35044 Rennes Cedex) qui devra, sous peine de forclusion, être enregistrée au greffe de cette juridiction dans un délai de deux mois à compter de sa publication ou de sa notification. Il est également possible de présenter, durant le délai de recours contentieux, un recours gracieux auprès de l'autorité municipale : ce recours gracieux interrompt le délai de recours contentieux qui ne courra à nouveau qu'à compter de l'intervention de sa réponse, sachant qu'en application de l'article L.231-4 du code des relations entre l'administration et le public, le silence gardé pendant plus de deux mois sur une réclamation par l'autorité compétente vaut décision de rejet *« lorsque la demande présente le caractère d'une réclamation ou d'un recours administratif »*.

Envoyé en préfecture le 13/11/2026
Reçu en préfecture le 13/11/2026
Publié le
ID : 029-212902209-20261113-20261110_160-DE

CONSEIL MUNICIPAL DU 10 NOVEMBRE 2026

NOMS - Prénoms	PRESENT	ABSENT EXCUSÉ	PROCURATION
LE DOARÉ Stéphane	X		
MOTREFF Laurent	X		
DRÉAU Valérie		X	A donné procuration à Marie-Pierre LAGADIC
HIRIART Yann	X		
LAGADIC Marie-Pierre	X		
TINCQ Alain	X		
GUEGUEN Viviane	X		
TANGUY Jacques		X	A donné procuration à Alain TINCQ
FOLGOAS Victoire	X		
LE FLOC'H Bernard	X		
BRAULT Annie	X		
RICHARD Jean-Luc	X		
DEFACQ Marc	X		
GOYAT Ségolène	X		
DURAND David		X	
LECOMTE Gaëtan	X		
COSSEC Sophie	X		
LE BEC Anthony	X		
LE GOFF Aurélie	X		
MARC Hélène	X		
ROBERDEL Alosia	X		
SCHOCK Thibaut		X	A donné procuration à Annie BRAULT
FURIC Jean-Baptiste	X		
DURAND Lou		X	
COOPER Laurent		X	A donné procuration à Olivier GALIANA
CANEVET Yves	X		
GALIANA Olivier	X		
RIBEIRO Christel		X	A donné procuration à Yves CANEVET
DE RECHNIEWSKI Pauline		X	

Nombre de Conseillers en exercice : 29
Nombre de Conseillers présents : 21
Nombre de Pouvoirs : 5

Étaient également présents :
Sandrine Gentric, Directrice Générale des Services
Aurélie Larnicol, assistante de direction